



**Mr Régis BUÉ – Maire de Gondécourt  
2 Rue Germain Delebecque  
59147 Gondécourt**

Lille, le 01 Mars 2025.

**Objet :** Cession de parcelles d'une superficie totale d'environ 11 829 m<sup>2</sup>  
GONDECOURT, section A1, parcelles 387.

Monsieur le Maire,

Veuillez trouver ci-dessous les modalités de notre proposition.

**Prix / Conditions :**

La société VILLE ET NATURE propose un montant ferme pour l'acquisition du terrain de :

**887.175€ (HUIT CENT QUATRE-VINGT-SEPT MILLE CENT SOIXANTE-  
QUINZE EUROS) soit 75€/m<sup>2</sup> pour 11 829 m<sup>2</sup> .**

L'acquisition prendrait la forme préalable d'une promesse unilatérale de vente, soumise aux conditions suspensives usuelles et de droit en pareille matière et notamment :

- *Que ne soient pas exercés par le preneur en place, s'il en existe un, par la Commune ou par tout autre organisme pouvant en bénéficier, les droits de préemption pouvant résulter des dispositions légales ;*
- *Absence de servitudes privées ou d'urbanisme révélées par le certificat d'urbanisme ;*
- *Absence de pollution du sol ou du sous-sol ; Conditions de portance permettant de réaliser le projet envisagé (Etudes à la charge du GROUPE SOFIM) ;*
- *Terrain libre de toute occupation (que tous les baux soient résiliés avant la signature de l'acte authentique) ;*

4

[www.groupe-sofim.com](http://www.groupe-sofim.com)

VILLE ET NATURE • 22 Rue Saint Jacques CS 70038 59045 LILLE CEDEX • Tél : 03.20.93.11.05  
SAS au capital de 100 000 Euros • RCS Lille Métropole 801 239 732 • N° TVA FR38 801 239 732 • Code APE 4110A

- Obtention et purge de tout recours des autorisations administratives définitives permettant la réalisation de l'opération projetée, de logements en accession libre à la propriété, pour une surface plancher minimum de 2 125 m<sup>2</sup> et de logements locatifs sociaux qui seront destinés à la CDC HABITAT (voir LOI en annexes), pour une surface plancher minimum de 3 195 m<sup>2</sup>.
- Obtention d'une pré-commercialisation de minimum 30% pour les maisons ;

Délais / planning prévisionnel :

1) Signature de la promesse de vente :	Avril 2025
2) Réalisations des études :	Avril à juin 2025
3) Dépôt des autorisations administratives :	Mars 2025
4) Obtention des autorisations administratives :	Juin 2025
5) Permis de construire définitif :	Septembre 2025
6) Signature acte authentique :	Novembre 2025

Nous restons bien entendu à votre entière disposition pour toute information complémentaire ainsi que pour tout entretien que vous souhaiteriez organiser.

Nous vous prions de croire, Monsieur, en l'expression de notre considération distinguée.

Gaspard SOMON

Directeur de Programmes

Geneviève HOUZÉ

Présidente Groupe SOFIM

**Le propriétaire**

(Nom, prénom, Date & Mention « Bon pour accord sur proposition »)



bon pour accord  
le 2 Avril 2025  
Régis Bus  
Gondécourt  
www.groupe-sofim.com